

3.1. Accompagner les parcs naturels dans l'organisation de leurs offres touristiques

DESCRIPTION					
Objectif de l'action	Viabiliser les opérateurs touristiques avec un référencement et une sensibilité liée aux parcs naturels				
Résultats attendus	Les opérateurs touristiques sont plus sensibles aux patrimoines naturels				
<p>3.1.1. Mettre en place un annuaire de référencement des opérateurs touristiques dans chaque parc naturel : les parcs naturels sont des sites prisés par les visiteurs. Dans ce cadre, l'accompagnement des prestataires touristiques en matière de communication et de référencement doit permettre de viabiliser les structures touristiques, tout en sensibilisant les visiteurs, mais aussi de structurer des réseaux locaux d'opérateurs. Il est proposé la mise en place d'un outil de communication pour chaque parc de type annuaire, référençant l'ensemble des opérateurs touristiques présents sur le territoire des 3 parcs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2025 : PN des Hautes-Fagnes Eifel • 2026 : PN des Sources • 2027 : PN Burdinale Mehaigne <p>3.1.2. Sensibiliser les opérateurs touristiques à la biodiversité : la professionnalisation des opérateurs touristiques passe également par leur sensibilisation aux enjeux et patrimoines des territoires des parcs. Ainsi, la mise en place de journées d'échanges entre des professionnels écologues/naturalistes avec des opérateurs touristiques, doit permettre d'ancrer dans les pratiques la protection de la nature (2 j/an).</p>					
Indicateurs					
ACTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE					
Pilote	FTPL / PN	Partenaires	Parcs naturels, Maison du tourisme	Financeurs	FTPL, PN